

Triste tigre de Neige Sinno

Références : Éditions P.O.L. 2023

Ce texte est né de la plume de Dirk Walter, ancien professeur d'allemand, conseiller régional de cours et président de la commission régionale de cours en Sarre. En 2019 il a réalisé pour la première fois un texte portant sur un des livres nominés pour le Prix littéraire des lycéens de l'Euregio. Puisque les retours étaient très positifs, il se penche désormais sur les six romans nominés chaque année, et nous propose ici des idées et suggestions pour alimenter les discussions sur les livres avec les élèves.

Cher·ère·s collègues,

Avec **Triste tigre de Neige Sinno** nous avons, aux côtés de *Le trophée* de Gaea Schoeters, le deuxième livre dont la thématique risque de représenter un vrai défi pour notre jeune lectorat : l'histoire d'un enfant abusé, racontée du point de vue de la victime devenue adulte.

Il est probable que certain·e·s participant·e·s ne soient pas à l'aise à l'idée de discuter d'un livre qui explore un sujet aussi difficile. Je propose donc d'entamer la discussion de manière détournée, en commençant par nous interroger sur **le type de texte que nous avons sous les yeux**.

En réalité, *Triste tigre* n'est ni un roman ni, comme c'est souvent le cas dans le cadre du Prix littéraire de l'Euregio, une sorte de nouvelle décrivant une période courte et dramatique (comme *La chaleur* de Victor Jestin, nominé en 2024). Il s'agit plutôt d'un récit autobiographique, qui se rapproche davantage de la littérature documentaire. Ce livre n'entre donc dans la sélection des œuvres habituellement retenues (des fictions) que dans le cadre d'une conception élargie de la littérature. D'un autre côté, *Triste tigre* a déjà reçu en France en 2023 le prestigieux prix littéraire du Goncourt des lycéens. De plus, à la lumière des tendances actuelles en littérature, l'écriture autofictionnelle semble occuper une place toujours plus importante. (Parmi les exemples présents dans les précédentes éditions du Prix littéraire de l'Euregio, on peut citer *Arrête avec tes mensonges* de Philippe Besson, *Jusqu'ici et pas au-delà* de Joachim Meyerhoff, ou encore *Jaguarman* de Raoul de Jong.)

Ce constat prend une dimension particulière ici, dans la mesure où l'autrice explique elle-même dans le livre **son choix de renoncer délibérément à toute fictionnalisation**. Y faire référence lors de votre discussion avec les élèves vous offrirait une première forme de vérification de l'avancement de la lecture, puisque les raisons de ce choix n'apparaissent explicitement que dans un chapitre tardif (p. 252f) :

« Je veux être dans la langue. C'est ce que j'ai toujours voulu. »

[...]

« Mais, d'un autre côté, faire de l'art avec mon histoire me dégoûte. »

[...]

« Car c'est quoi au fond cette fameuse Langue ? »

[...]

« Me mettre dans une position de supériorité, chercher à l'atteindre en fabriquant des machines de langue, [...], ne plus être dans le récit de vie mais dans la littérature, comment expliquer que ça me mette mal à l'aise ? »

[...]

« En même temps, il me semble que se servir du malheur, de la torture, de l'abject, pour produire un objet esthétiquement valable est un projet dangereux. »

[...]

« Faire de la beauté avec l'horreur, est-ce que ce n'est pas tout simplement faire de l'horreur ? »

Je pense qu'il vaut la peine (aussi dans la perspective esthético-littéraire de notre prix) de discuter ce point de vue avec les élèves. (Par exemple : les œuvres poétiques ne traitent-elles pas elles aussi souvent de l'horreur ? Et n'est-ce pas là une manière d'esthétiser la souffrance humaine ? On retrouve des réflexions de ce genre notamment chez le philosophe allemand Theodor W. Adorno, par exemple dans son livre *Théorie esthétique* (Klincksiek, 2011).

Aborder la notion d'horreur nous amène directement au contenu du livre :

Neige Sinno raconte avoir été, dès l'âge de sept ans environ (les dates exactes restent incertaines, comme nous le verrons plus tard), forcée par son beau-père à avoir des relations sexuelles avec lui, et ce, jusqu'à ce que la jeune fille atteigne la puberté. Vers dix-neuf ou vingt ans, elle a finalement trouvé la force de confier à sa mère ce qu'elle avait subi, ce qui, à peu près un an plus tard, a conduit au dépôt d'une plainte, puis à l'arrestation et à la condamnation de l'auteur des faits, qui est passé aux aveux. Ces événements ont profondément marqué Neige ; un traumatisme qui reste encore vif et qui l'a poussée, vers l'âge de quarante-cinq ans, à écrire le livre que nous avons sous les yeux.

Bien que le texte soit enrichi de documents authentiques et que l'autrice expose ses réflexions sur sa propre situation, le récit possède également un caractère narratif, ce qui soulève des questions fondamentales :

L'écriture autobiographique, surtout lorsqu'elle est réussie, n'est-elle pas, en substance, de la littérature tout autant que l'écriture fictionnelle ? Raconter n'implique-t-il pas toujours que l'auteur ou l'autrice choisisse ce qui est digne d'être raconté ? Dès lors, l'écriture

autobiographique n'est-elle pas, tout comme la fiction, soumise à une exigence de cohérence narrative ?

Mais peut-on vraiment se permettre cela ici ? Peut-on interroger le récit de manière critique sans être aussitôt perçu·e comme insensible, voire comme une personne prenant la défense du coupable, du violeur, du « Mal » ?

À mon sens, on ne peut échapper à ce dilemme qu'en lisant le texte comme **un document psychologique qui, en tant qu'expression subjective d'un état intérieur, soustrait certaines contradictions et zones d'ombre aux critères d'une évaluation, notamment d'ordre littéraire.**

Mon propos devient plus clair lorsque l'on examine les postures de base de l'autrice dans son ouvrage :

1. Neige Sinno part du principe que **son agresseur avait l'intention de la détruire**, ce qu'elle exprime à plusieurs reprises (p. 46, 202, 205 ; p. 120, 165). On n'est pas obligé de partager ce point de vue, car cet agresseur se révèle, pendant l'adolescence de Neige Sinno, lorsqu'elle a une relation sexuelle avec un éducateur du centre pour jeunes, comme un homme jaloux et désemparé, allant jusqu'à éclater en sanglots et pleurer longuement (p. 50). Et ce n'est que si l'on considère ses déclarations au tribunal comme un tissu de mensonges (voir point 5 ci-dessous) que l'on peut adhérer au point de vue de Neige Sinno. (Il convient néanmoins de reconnaître que briser une vie, même sans intention, reste un acte brutal et dévastateur.)

2. « **Damaged for life** » (p. 102, 176), c'est ainsi que l'autrice se perçoit ; un état irréparable, une sorte d'enfer éternel :

« *Il n'y a jamais de happy end pour quelqu'un qui a été abusé dans son enfance.* »
(P. 86)

Le trauma persiste,

« *Parce que ce n'est pas fini.* » (P. 87)

car :

« *En réalité, [...] le temps est cyclique, il va et vient et revient éternellement.* » (P. 86)

« *La littérature ne m'a pas sauvée. Je ne suis pas sauvée.* » (P. 200)

« *[l'abus sexuel] est une humiliation profonde et systémique qui détruit les fondements mêmes de l'être. Quand on a été victime une fois, on est toujours victime.* » (P. 202)

On trouve bien sûr des passages qui viennent nuancer cet état d'esprit :

« Pourtant il est vrai que, dès qu'on peut parler du traumatisme, c'est qu'on est déjà un peu sauvé. » (P. 87)

« [...] c'est-a-dire que celui qui écrit, dessine, etc. est déjà un peu sorti de l'enfer, c'est justement pour ça qu'il peut écrire. Car quand on est en enfer, on n'écrit pas, on ne raconte rien, on n'invente pas non plus [...] » (P.88)

« Le fait que je m'en sorte enlève aux yeux du jury, aux yeux du monde, de la culpabilité à mon violeur. Même à mes propres yeux. Si l'm avait fait quelque chose de vraiment grave, je ne pourrais pas être là où j'en suis. Souvent je me suis dit, tu es vivante, ton cerveau fonctionne, tu es libre de partir, de penser, de vivre. De quoi est-ce que tu te plains ? » (P.149)

« Cependant, de mon côté, j'ai peur, en décrivant des conséquences profondes, d'aller dans le sens de l'ordre puritain, de confirmer le préjugé : un enfant violé est condamné irrémédiablement, sa vie est foutue. » (P.205f)

3. En ce qui concerne la **peine infligée à son agresseur**, Neige Sinno adopte une attitude plutôt réservée face à l'emprisonnement (p. 148). L'une des raisons : peu importe la forme que prend la détention, elle ne guérit pas l'agresseur (p. 158). Mais on peut douter qu'une telle « guérison » soit réellement ce qu'elle souhaite. Après tout, les personnes comme son beau-père sont, selon elle, des « monstres » (p. 160f), et les monstres, en principe, on ne peut ni les rendre meilleurs ni les « guérir ».

Ainsi, elle est indignée (ce qui se comprend d'un point de vue psychologique) que son beau-père, après avoir purgé sa peine, trouve une compagne et fonde, en quelque sorte ainsi « resocialisé », une nouvelle famille. Elle a du mal à croire qu'il ait réellement changé (chapitre « Refaire sa vie », p. 240ff). De même, elle est contre la prescription :

« Je ne sais pas si je suis d'accord avec ça. Bien entendu, je suis qu'un viol sur une seule personne, même un enfant, même si c'est un viol abject et qu'il dure des années, est moins grave qu'un génocide. Est-ce que la manière de reconnaître cette différence est de rendre un des crimes prescriptibles, alors que l'autre ne l'est pas ? La logique de cette décision m'échappe un peu. » (P.66)

L'enfermement lui apparaît

« disproportionné par rapport à la nature particulière de la violence qu'il m'avait fait subir. » (p. 154)

Quel serait alors le juste châtiment ? La mort ? Elle mentionne d'ailleurs que **le suicide serait « la seule sortie honorable pour un violeur d'enfant »** (voir p. 161). Dans cet esprit, elle affirme :

« Comme je l ai dit, qu il se donne lui-même la mort m aurait semblé une solution plus juste que des années de prison. » (p.183)

4. Son point de vue est dominé par la **haine** (ce qui est, encore une fois, tout à fait compréhensible), et elle l'exprime sans détour :

« Mais mon beau-père m a fait connaître la duplicité du langage et du silence. C est à partir de cette connaissance intime, à partir de cette haine, que j'écris. » (p.182)

« La victime de viol est un monstre de souffrance, de solitude et de haine. » (p. 261)

La « bienveillance », cet amour protecteur et préventif envers de potentielles futures victimes, est pour elle, par conséquent, « comme une revanche contre le mal qui m'a été fait en silence. » (P.274)

5. Elle justifie cependant le dépôt de plainte par un motif altruiste : **protéger ses frères et sœurs** (voir la reproduction de la lettre originale destinée au procureur, p. 137), un point sur lequel elle insiste à plusieurs reprises (p. 82, 85, 132, 185). L'on peut interpréter cette déclaration comme une manœuvre tactique (peut-être inconsciente) visant à accélérer l'arrestation de l'agresseur (comme s'il s'agissait d'un cas de « danger imminent » au sens légal).

Nous en arrivons à la question complexe des indications temporelles : l'écart d'âge entre elle et ses frères et sœurs n'est jamais réellement précisément daté. On peut néanmoins considérer que sa sœur biologique a environ deux ans de moins qu'elle, tandis que les deux enfants du beau-père ont respectivement environ huit ou neuf ans (le garçon) et dix ans (la fille) de moins. En regardant une photo de famille, elle se souvient qu'elle avait alors environ quatorze ou quinze ans et que sa petite sœur devait en avoir quatre ou cinq (p. 60).

Ainsi, lorsqu'elle rompt le silence à dix-neuf ans, sa petite sœur a déjà neuf ou dix ans ; elle a donc dépassé l'âge auquel les abus avaient commencé pour Neige (p.114). La mère met ensuite encore un an avant de prendre des mesures (p. 114). Ce n'est que lorsque Neige a presque vingt-deux ans, soit en mars 1999, qu'une plainte est déposée (voir ci-dessus).

La probabilité que le beau-père commence à s'en prendre à ses enfants biologiques (seulement) à cet âge-là semble plutôt faible, même s'il est tout à fait compréhensible que Neige Sinno ne croie pas ses déclarations devant le tribunal.

Une phrase telle que :

« Il est condamné. Les petits sont protégés pendant quelques années. » (P.85)

implique que, après avoir purgé sa peine, et seulement en cas de réduction de celle-ci, le beau-père ne pourrait s'en prendre qu'à des jeunes d'au moins 17 ou 18 ans, âge auquel on ne peut plus vraiment parler de « petits ».

Le conseil d'un psychologue de porter plainte est pour le moins déconcertant :

« [...] qu'il n'y avait pas d'autre solution ni pour écarter le danger de mes frères et sœurs » (P.132)

or, dans le livre, elle ne parle que d'un frère, et sa sœur biologique a à ce moment-là environ dix-huit ans.

6. Selon Neige Sinno, **la raison de son long silence** était la peur de voir sa famille s'effondrer si son beau-père était arrêté. Sans lui, le reste de la famille, avec quatre enfants, n'aurait jamais pu s'en sortir avec le seul salaire de femme de ménage de la mère (p. 43f).

À cela s'ajoute très certainement un autre facteur, exprimé de manière implicite dans le livre : la peur de l'opprobre public. Comme il est relaté, lorsque l'affaire a été rendue publique, plus personne ne saluait Neige dans le village (p. 232).

« J'ai sali la réputation du village. L'opprobre sur nous, mais aussi sur eux tous. » (P.233)

7. Tous ces faits et déclarations sont intégrés par l'autrice dans **des réflexions approfondies et étendues sur les événements et sur son écriture à leur sujet**. Nous avons déjà évoqué ses arguments concernant le choix de ne pas recourir à la fictionnalisation. Mais il en va aussi de son questionnement sur sa capacité, en tant qu'autrice, à rendre justice aux faits. C'est pourquoi l'on retrouve à plusieurs reprises des propos relatifs à ce sujet, qui apparaissent souvent eux-mêmes contradictoires. Pour illustrer cette ambivalence, nous pouvons citer des passages plus longs :

- P. 49, au sujet de sa relation sexuelle avec l'éducateur : « *Est-ce que ça s'est vraiment passé ainsi ? Je ne peux pas en être sûre.* »
- P. 52, suivant le passage avec le journal intime brûlé : « *Ami lecteur, amie lectrice [...] Ne prends ce texte dans son ensemble pour une confession. Il n'y a pas de journal intime, pas de sincérité possible, pas de mensonge non plus. Mon espace à moi n'est pas dans ces lignes, il n'existe qu'au-dedans.* » (P. 52)
- Mais peu de temps après, p. 52, cette réflexion : « *[...] pour alléger un peu le style. Sans doute. Mais, puisqu'il s'agit d'un témoignage, pas de grande littérature, ce n'est pas la peine que ce soit trop poli, ça donnerait la sensation d'une construction, ça irait à l'encontre de la sincérité.* »
- P. 73 : « *J'aimerais pouvoir dire qui est celle qui parle ici, la détacher de moi et en faire un beau sujet d'énonciation.* »
- Puis, à propos de la photo d'elle dans la presse : « *On est exposé, mis dans la lumière et, paradoxalement, on est effacé, car la personne représentée n'est pas exactement le soi qu'on connaît, c'est un soi tronqué, transformé par le regard et l'interprétation des autres.* »
- P. 95f, s'adressant aux lecteur·rice·s : « *Je sais que vous n'êtes pas un jury. Si vous avez ce texte entre les mains, on peut même supposer avec pas mal des chances d'avoir raison que vous êtes de mon côté, [...] Je n'ai pas à convaincre qui que ce soit de quoi que ce soit. À quoi bon alors tout cela si nous sommes tous d'accord sur tout depuis le début ?* »
- Puis s'en suit, p. 96 : « *Raisons que j'ai de ne pas vouloir écrire ce livre.* »
- Sept réserves sont émises à tous niveaux, y compris sur le plan littéraire et esthétique. Dernier point : « *Je ne crois pas à l'écriture comme thérapie. Et si ça existait, l'idée de me soigner par le livre me dégoûte. Si ce n'est ni pour les autres ni pour moi, alors à quoi bon ?* » (P. 97)
- P. 97, elle cite des exemples littéraires et autofictionnels relatant des expériences semblables aux siennes et en tire cette conclusion : « *J'aimerais tellement prendre cette distance, pour des raisons évidentes, mais ce n'est pas la position sur l'échiquier qui m'a été attribuée.* » (P. 100)
- P. 106 : « *C'est dans une quête de vérité que j'écris ce livre.* »
- P. 116 : « *Il y a cette question de l'âge, que vous vous êtes peut-être posée aussi. Est-ce que c'est sept, huit ou neuf ans ? Est-ce que ça duré jusqu'à quatorze ans,*

ou plus ? Il y a des incohérences, ça remet en cause la confiance que l'on a donnée à celle qui parle, on commence à douter d'un détail et on doute de tout le reste. »

- P. 127 : « *Encore cette idée de trouver un autre point de vue. Est-ce que c'est pour être plus juste ? Pour compléter les informations fragmentaires ? Ou pour essayer de m'échapper un peu de moi, de cette version subjective qui me hante et m'étouffe ?* »
- P. 131 : « *Encore un fait paradoxal, mais je raconte les événements tels qu'ils sont arrivés. Ce qui est bien avec la non-fiction c'est qu'on peut faire fi de la vraisemblance, exposer des faits et de enchaînements de fait qui semblent incohérents, voire impossibles, mais on a le droit, et il faut bien que le lecteur nous fasse confiance puisqu'on lui dit que ça s'est passé comme ça.* »
- P. 139 : « *Plus on est loin des faits, plus les faits sont impensables, plus il est difficile de compter sur la fidélité des souvenirs.* »
- Mais, p. 142 : « *[...] c'est ce qui me permet de dater aujourd'hui le début des abus plus précisément que quand j'ai porté plainte.* »
- Puis, p. 143 : « *Et pourtant, avec quel degré de certitude puis-je dire que ce dont je me souviens est ce qui s'est réellement passé ?* »
- P. 203 : « *Voilà des phrases bien pompeuses. Je me laisse emporter, là. Je ne devrais pas faire de généralités [...].* »

Dans cette optique :

- P. 208 : « *J'ai conscience que ces comparaisons peuvent être choquantes et injustes. Je ne devrais pas les faire. J'ai tendance à enchaîner trop vite les causes et les conséquences, à faire des analogies. En ce sens, ma pensée n'est pas rigoureuse. Elle s'emballe, s'enivre et se met à faire délicher les éléments à sa portée. Quoi de plus naturel cependant ?* »
- P. 212 : « *Mes propos seront interprétés, déformés, délirés.* »

Si l'on considère dans leur ensemble ces déclarations fluctuantes et nuancées, il devient clair que l'écriture ne part pas d'une position solidement établie : de nombreux passages revêtent un caractère d'autoassurance ou de précaution. À cause du traumatisme vécu, une incertitude persiste encore des décennies plus tard, même au cours du processus d'écriture (voir ci-dessus : « Quoi de plus naturel, cependant ? »), incertitude que les lecteur·rice·s ne peuvent finalement qu'accepter telle quelle. Toute distance critique, par exemple celle d'un critique littéraire, s'expose d'emblée au risque d'une interprétation déformante (voir ci-dessus).

Il faut toutefois rappeler que Neige Sinno est également chercheuse en littérature, c'est-à-dire familière avec les doutes prononcés des narrateur·rice·s vis-à-vis de leur propre écriture, caractéristiques de la littérature moderne. On comprendra donc aisément combien cela est encore plus vrai lorsqu'il s'agit d'écriture autobiographique.

8. Reste donc la grande question que, selon ses propres dires, l'autrice cherche elle aussi à explorer (p. 106, voir ci-dessus) : **qu'est-ce que la vérité** ? On peut affirmer que ce qui est irréfutable, c'est l'atrocité des faits : le crime commis contre Neige, consigné dans les actes judiciaires et avoué par l'auteur lui-même, ainsi que le traumatisme qui en a découlé.

9. Cet agresseur, et c'est là que nous en venons au **titre du livre**, est, selon l'autrice, un tigre triste : aussi pitoyable que dangereux, un peu comme le tigre maladroit au visage humain figurant dans l'illustration du poème de Blake (p. 188), qui l'a inspirée pour le titre du livre :

« Bien sûr, le tigre était pour moi le violeur. » (p. 190)

Et Neige Sinno ne souhaitait probablement rien d'autre que de se placer aux côtés de ce tigre (c'est en tout cas ainsi que je comprends sa référence à « l'autre tigre », p. 259).

Une dernière chose : au vu de notre jeune lectorat, il me semble que **deux réflexions et conclusions supplémentaires** s'imposent :

- D'une part : Neige Sinno raconte comment, plus tard, à cause de son expérience, habitée par la crainte d'un risque d'abus, elle « surveillait » les autres, en particulier les hommes accompagnant des enfants (p. 220). La lecture du livre risque-t-elle de faire naître une attitude de méfiance généralisée chez les jeunes ? Cela serait-il souhaitable ? Cet aspect me semble digne de faire l'objet d'une discussion.
- D'autre part : au vu du nombre habituel de participant·e·s au projet, il est possible que certain·e·s aient vécu des expériences comparables. Il faut espérer que la lecture du livre de Neige Sinno encourage ces jeunes à réfléchir à leur propre situation et leur donne le courage de se défendre.

*Ce texte a été créé dans le cadre de l'édition 2026 du Prix littéraire de l'Euregio.
Auteur : Dirk Walter ; traduction : Emilie Andry*